



Communiqué de presse

Nantes, le 3 juin 2016

Le ras le bol des chefs d'entreprise de la Presqu'île et de Sud-Estuaire

Le jeudi 2 juin des grévistes opposés à la loi Travail ont privé d'électricité la région de Saint-Nazaire, les villes de La Baule et Guérande entre 11h et 12h30. Neuf associations de la Presqu'île, une association Sud-Estuaire et la CCI Nantes St-Nazaire s'associent pour exprimer leur mécontentement et revendiquer leur droit de travailler.

La coupure d'électricité de trop

Hier à Saint-Nazaire et sur la Presqu'île, une coupure d'électricité d'une heure et demie a mis en danger des salariés, bloqué l'activité économique et désorganisé la plupart des entreprises : commerces à évacuer, outils de production à l'arrêt, systèmes informatiques inopérants... Les conséquences représentent un nouveau coup dur pour les entreprises.

Aussi 9 associations de la presqu'île et de sud-estuaire ont décidé de faire valoir leur mécontentement. « Sans être opposés à la liberté de manifester, les chefs d'entreprise sont exaspérés par la minorité non représentative des salariés qui prennent en otage les entreprises. » s'agace Jean-Michel Campion, Président de Guérande Atlantique et porte-parole des douze associations.

Des agissements dommageables à l'économie locale en phase de redémarrage

Une telle action pose véritablement question quant au sens des responsabilités de ses auteurs. Outre les dommages majeurs sur l'ensemble de la société, cette action fragilise l'activité des entreprises. Les acteurs économiques locaux expriment leur irritation, contraints de supporter depuis plus de deux semaines les mouvements sociaux d'une minorité.

Les coupables de ces agissements enrayent une économie locale qui amorce juste le redémarrage attendu depuis plusieurs années. Les chefs d'entreprise sont attaqués, alors qu'ils se battent au quotidien pour la création d'emplois et la pérennité de leurs structures. « En mettant à mal les entreprises, une minorité pénalise l'ensemble des travailleurs. » complète Jean-Michel Campion.

Les associations d'entreprises de la Presqu'île et de l'Estuaire en appellent à la responsabilité de chacun : d'une part, les manifestants qui doivent exercer leur droit de grève dans le respect des autres, et d'autre part les pouvoirs publics qui doivent maintenir l'ordre, afin de permettre aux entreprises et aux salariés qui le souhaitent de travailler.

Pour Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire : « Les chefs d'entreprise qui se battent au quotidien pour leur entreprise et leurs salariés sont attaqués alors même que leur objectif commun est la création de richesse et d'emplois. »

Contact : Jean-Michel Campion – Tél. : 06 08 53 06 01 - jmcampion@c-et-c.fr

Les signataires : ACE – Président : Jean-Marie Legoff / ABPE – Président : Michel Mézard / AESE – Président : Xavier LE BLOND / AZAP – Président : Christian Raimbault / CERPS – Président : Christophe ERNAULT / CJD Saint-Nazaire Loire et Mer – Président : Laurent GUILLOU / Club d'Affaires Atlantique – Président : Anthony PEREZ / DCF – Président : Bernard JORE / Guérande Atlantique – Président : Jean Michel CAMPION / Produit en Presqu'île de Guérande – Président : Pascal CHELLET / CCI Nantes St-Nazaire - Président : Jean-François Gendron